RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00098
Numéro SIREN : 535 133 672
Nom ou dénomination : AXYBAT

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002904

AXYBAT

Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000 euros
Siège social : Buropolis N°3- 1240 route des Dolines
Les Bouillides
0560 VALBONNE
535 133 672 R.C.S. GRASSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU VENDREDI 28 MAI 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et un, et le vendredi 28 mai , à seize heures, les associés de la société « AXYBAT », société par actions simplifiée au capital de 15 000€, divisé en 1 500 actions de 10€ chacune, se sont réunis au siège social à Valbonne (06560), 1240, route des Dolines – Buropolis, en assemblée générale sur convocation faite par le président.

Chaque actionnaire a été convoqué à la présente assemblée générale.

Il a été établi une feuille de présences qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Sébastien RABEAU préside la séance en sa qualité de Président de société de la S.A.S. GLS CONSEIL, Présidente de la société.

Madame Natacha RENNESSON, Directrice Générale, est appelée aux fonctions de scrutateur.

Monsieur RIBES Christophe, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est excusé.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les actionnaires présents et représentés possèdent 1 500 actions sur les 1 500 actions émises par la Société.

Le Président constate que les actionnaires présents et représentés réunissant plus de la majorité du capital, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des actionnaires :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément audits statuts été communiqués aux actionnaires quinze jours avant la réunion de l'assemblée.

SL NL

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'execution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus de l'organe de direction ;
- Quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résulttat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Questions diverses ;

Le Président donne lecture du rapport de Président et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 53 418.88€ ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve également que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 0 euro de dépense non déductible fiscalement, ainsi que les impôts dus en raison desdites charges.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53 418.88€ (cinquante-trois mille quatre cent dix-huit euros et quatre-vingt-huit centimes) de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau : 20 000.00 euros
- Résultat de l'exercice : 53 418.88 euros

73 418.88 euros

AFFECTATION DU RESULTAT

- Au titre de dividendes : 0 euros, soit :

 - 0 euro à l'associé personnes physique,
 - 0 euro à l'associé personne morale.

- Au poste « Report à nouveau » : 53 418.88 euros.

Ce qui aurait pour effet de positionner, après affectation, le compte « Report à nouveau », à un solde positif de 73 418.88 euros.

SL NL

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Année	Dividende	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40%	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40%
31/12/2019	21 656.55€	20 573.72€	1 082.83€
31/12/2018	59 149.31€	56 191.85€	2 957.46€
31/12/2017	29 898.70€	28 403.76€	1 494.94€

Cette résolution, mise aux voix, est adopté à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté,

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, constate que la rémunération perçue par le Président est de 0€ (zéro euro hors taxe), au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à seize heures trente minutes. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
GLS CONSEIL
Représentée par Monsieur Sébastien RABEAU



axybat
ingénierie

Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000 euros
Siège social : Buropolis N°3- 1240 route des Dolines
Les Bouillides
0560 VALBONNE
535 133 672 R.C.S. GRASSE

Cabinet Ferrua et Ribes
Monsieur Christophe Ribes
CS 40 004
23 ruelle Sainte Catherine
06048 NICE CEDEX 1

Valbonne, le 12 mai 2021

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Convocation à l'assemblée ordinaire

Monsieur,

La prochaine assemblée générale ordinaire de notre société se tiendra le **vendredi 28 mai 2021**, **à 16 heures**, à BUROPOLIS N°3, 1240 route des Dolines – 06560 VALBBONNE SOPHIA ANTIPOLIS.

L'ordre du jour sera :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'execution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus de l'organe de direction ;
- Quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résulttat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Questions diverses.

A cet effet, vous trouverez ci-joints, les documents suivants :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Sachez également que pendant les 15 jours précédant l'assemblée, délai stipulé à l'article 18 des statuts, ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la société.

Si vous ne pouvez pas être présent à cette assemblée générale, vous pouvez opter pour un vote par correspondance, à l'aide du bulletin de vote.

Vous pouvez aussi vous faire représenter par la personne de votre choix en remplissant un pouvoir.

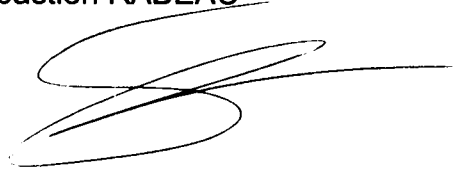
Quoi qu'il en soit, l'un ou l'autre de ces documents doivent être envoyés ou remis à Monsieur Serge LEMONNIER au plus tard dans les cinq jours précédant l'assemblée (confère article 19 des statuts).

Enfin si vous le souhaitez, à compter de la présente convocation, vous pouvez poser des questions par écrit à la présidence. Il y sera répondu au cours de l'assemblée générale.

Dans cette attente, je vous prie de croire, cher Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Sébastien RABEAU



axybat
ingénierie

Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000 euros
Siège social : Buropolis N°3- 1240 route des Dolines
Les Bouillides
0560 VALBONNE
535 133 672 R.C.S. GRASSE

SAS GLS CONSEIL
Buropolis
1240 Route des Dolines
06560 Valbonne

Valbonne, le 12 mai 2021

Lettre remise en main propre

Objet : Convocation à l'assemblée ordinaire

Monsieur,

La prochaine assemblée générale ordinaire de notre société se tiendra le **vendredi 28 mai**, **à 16 heures**, à BUROPOLIS N°3, 1240 route des Dolines – 06560 VALBBONNE SOPHIA ANTIPOLIS.

L'ordre du jour sera :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'execution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus de l'organe de direction ;
- Quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résulttat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Questions diverses.

A cet effet, vous trouverez ci-joints, les documents suivants :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Sachez également que pendant les 15 jours précédant l'assemblée, délai stipulé à l'article 18 des statuts, ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la société.

Si vous ne pouvez pas être présent à cette assemblée générale, vous pouvez opter pour un vote par correspondance, à l'aide du bulletin de vote.

Vous pouvez aussi vous faire représenter par la personne de votre choix en remplissant un pouvoir.

Quoi qu'il en soit, l'un ou l'autre de ces documents doivent être envoyés ou remis à Monsieur Serge LEMONNIER au plus tard dans les cinq jours précédant l'assemblée (confère article 19 des statuts).

Enfin si vous le souhaitez, à compter de la présente convocation, vous pouvez poser des questions par écrit à la présidence. Il y sera répondu au cours de l'assemblée générale.

Dans cette attente, je vous prie de croire, cher Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Sébastien RABEAU

Roger le 12/05/2021

AXYBAT

Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000 euros
Siège social : Buropolis N°3- 1240 route des Dolines
Les Bouillides
0560 VALBONNE
535 133 672 R.C.S. GRASSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU VENDREDI 28 MAI 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et un, et le vendredi 28 mai , à seize heures, les associés de la société « AXYBAT », société par actions simplifiée au capital de 15 000€, divisé en 1 500 actions de 10€ chacune, se sont réunis au siège social à Valbonne (06560), 1240, route des Dolines – Buropolis, en assemblée générale sur convocation faite par le président.

Chaque actionnaire a été convoqué à la présente assemblée générale.

Il a été établi une feuille de présences qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Sébastien RABEAU préside la séance en sa qualité de Président de société de la S.A.S. GLS CONSEIL, Présidente de la société.

Madame Natacha RENNESSON, Directrice Générale, est appelée aux fonctions de scrutateur.

Monsieur RIBES Christophe, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est excusé.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les actionnaires présents et représentés possèdent 1 500 actions sur les 1 500 actions émises par la Société.

Le Président constate que les actionnaires présents et représentés réunissant plus de la majorité du capital, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des actionnaires :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément audits statuts été communiqués aux actionnaires quinze jours avant la réunion de l'assemblée.

SA NR

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'execution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus de l'organe de direction ;
- Quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résulttat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Questions diverses ;

Le Président donne lecture du rapport de Président et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 53 418.88€ ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve également que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 0 euro de dépense non déductible fiscalement, ainsi que les impôts dus en raison desdites charges.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53 418.88€ (cinquante-trois mille quatre cent dix-huit euros et quatre-vingt-huit centimes) de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau : 20 000.00 euros
- Résultat de l'exercice : 53 418.88 euros
 73 418.88 euros

AFFECTATION DU RESULTAT

- Au titre de dividendes : 0 euros, soit :
 - 0 euro à l'associé personnes physique,
 - 0 euro à l'associé personne morale.

- Au poste « Report à nouveau » : 53 418.88 euros.

Ce qui aurait pour effet de positionner, après affectation, le compte « Report à nouveau », à un solde positif de 73 418.88 euros.

SR MR

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Année	Dividende	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40%	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40%
31/12/2019	21 656.55€	20 573.72€	1 082.83€
31/12/2018	59 149.31€	56 191.85€	2 957.46€
31/12/2017	29 898.70€	28 403.76€	1 494.94€

Cette résolution, mise aux voix, est adopté à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté,

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, constate que la rémunération perçue par le Président est de 0€ (zéro euro hors taxe), au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à seize heures trente minutes. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
GLS CONSEIL
Représentée par Monsieur Sébastien RABEAU



NR

AXYBAT

Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000 euros
Siège social : Buropolis N°2- 1240 route des Dolines
Les Bouillides
0560 VALBONNE
535 133 672 R.C.S. GRASSE

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2021
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

N°	ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	NOMBRE DE VOIX	EMARGEMENT
1	**SAS GLS CONSEIL** Représenté par Monsieur Sébastien RABEAU Buropolis N°2 1240, route des Dolines 06560 VALBONNE	1425	1425	
2	**Madame Natacha RENNESSON** Résidence Loft Avenue 587, Première Avenue 06600 VALBONNE	75	75	

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que 2 actionnaires sont présents ou représentés et totalisent 1500 actions ayant droit de vote, sur les 1500 actions composant le capital social, auxquelles sont attachées 1 500 voix.

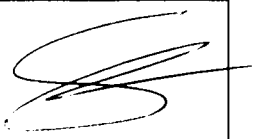
Le Président
GLS CONSEIL
Représentée par Monsieur Sébastien RABEAU



AXYBAT

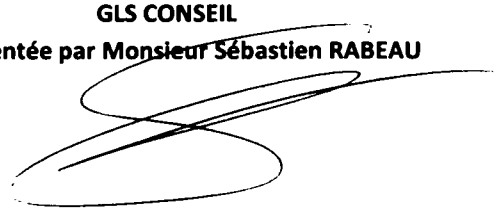
Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000 euros
Siège social : Buropolis N°2- 1240 route des Dolines
Les Bouillides
0560 VALBONNE
535 133 672 R.C.S. GRASSE

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2021
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

N°	ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	NOMBRE DE VOIX	EMARGEMENT
1	**SAS GLS CONSEIL** Représenté par Monsieur Sébastien RABEAU Buropolis N°2 1240, route des Dolines 06560 VALBONNE	1425	1425	
2	**Madame Natacha RENNESSON** Résidence Loft Avenue 587, Première Avenue 06600 VALBONNE	75	75	

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que 2 actionnaires sont présents ou représentés et totalisent 1500 actions ayant droit de vote, sur les 1500 actions composant le capital social, auxquelles sont attachées 1 500 voix.

Le Président
GLS CONSEIL
Représentée par Monsieur Sébastien RABEAU



AXYBAT

Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000 euros
Siège social : Buropolis N°3- 1240 route des Dolines
Les Bouillides
0560 VALBONNE
535 133 672 R.C.S. GRASSE

PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MAI 2021
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 53 418.88€ et donne au Président et au Directeur Général quitus de leur gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 53 418.88€ :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 53 418.88€
- Report à Nouveau 2019 CR : 20 000.00€

73 418.88€

- Distribution de dividendes : 0.00€
- Report à Nouveau 2020 : 73 418.88€

73 418.88€

SA NR

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Année	Dividende	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40%	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40%
31/12/2019	21 656.55€	20 573.72€	1 082.83€
31/12/2018	59 191.85€	56 191.85€	2 957.46€
31/12/2017	29 898.70€	28 403.76€	1 494.94€

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions visées à l'Article L. 227-10 et suivant du Code du Commerce, et statuant sur ce rapport, déclare approuver les conventions qui y sont énoncés.

SR NR

AXYBAT

Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000 euros
Siège social : Buropolis N°3- 1240 route des Dolines
Les Bouillides
0560 VALBONNE
535 133 672 R.C.S. GRASSE

PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MAI 2021
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 53 418.88€ et donne au Président et au Directeur Général quitus de leur gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 53 418.88€ :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 53 418.88€
- Report à Nouveau 2019 CR : 20 000.00€

73 418.88€

- Distribution de dividendes : 0.00€
- Report à Nouveau 2020 : 73 418.88€

73 418.88€

SL ML

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Année	Dividende	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40%	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40%
31/12/2019	21 656.55€	20 573.72€	1 082.83€
31/12/2018	59 191.85€	56 191.85€	2 957.46€
31/12/2017	29 898.70€	28 403.76€	1 494.94€

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions visées à l'Article L. 227-10 et suivant du Code du Commerce, et statuant sur ce rapport, déclare approuver les conventions qui y sont énoncés.

NL

AXYBAT

Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000 euros
Siège social : Buropolis N°3- 1240 route des Dolines
Les Bouillides
0560 VALBONNE
535 133 672 R.C.S. GRASSE

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.
Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus à l'article 21 des statuts.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 :

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 482 544 euros contre 420 638 euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 61 906 euros une variation de + 15%.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 488 206 euros contre 425 789 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 62 417 euros , une variation de + 15%.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 419 744 euros contre 369 771 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 49 973 euros, une variation de +14%.

Le résultat d'exploitation ressort à 68 462 euros contre 56 018 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +22%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 168 010 euros contre 143 126 euros au titre de l'année précédent, soit une variation de + 17%.
Le montant des charges sociales s'élève à 69 803 contre 59 945 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +16%.
L'effectif salarié moyen s'élève à 2.5 contre 2.2 au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euro (0 euro au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 68 462 euros contre 56 018 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +22%.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 1 560 euros (- 4 064 euros au titre de l'exercice précédent) et de l'impôt sur les bénéfices qui s'élève à 16 603 euros (10 297 euros au titre de l'exercice précédent) le résultat de

SR MR

l'exercice se solde par un bénéfice 53 419 euros contre 41 657 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +28%.

Le solde du bilan au 31/12/2020, s'élève à 262 934 euros contre 200 030 euros au titre de l'exercice clos au 31/12/2019, soit une variation de +31%.

EVENEMENTS SIGNIFICATIF DE L'EXERCICE

Il convient de souligner que la poursuite de la crise sanitaire lié au COVID-19 entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi. En effet, le prolongement de cette crise sanitaire du COVID-19 impactera notre chiffre d'affaires sur l'année 2021.

Une partie de notre activité soit 21% émane du client la REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR SUD et la crise sanitaire laisse présager un décalage des élections régionales (prévu au printemps 2021- décalé en été probablement) et par conséquent les votes budgétaires sur les travaux des lycées seront d'autant décalés. De plus, la tempête ALEX ayant fortement endommagé l'arrière-pays, un montant de travaux alloué aux lycées a été attribué à la reconstruction des routes de ce dernier. Le décalage est estimé à 6 mois, soit un début de production possible courant juillet 2021/aout 2021 pour ce client.

Néanmoins, Le carnet de commande est bien rempli et il est encourageant pour l'année à suivre.

A ce jour, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous souhaiterions continuer à améliorer notre résultat, notre carnet de commande est fourni.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur.
Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.
Toutes précisions et justifications figurent en annexe.
Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53 418.88 euros (Cinquante-trois mille quatre cent dix-huit euros et quatre-vingt-huit centimes) de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau : 20 000.00 euros
- Résultat de l'exercice : 53 418.88 euros

AFFECTATION DU RESULTAT

- Au titre de dividendes : 0 euro, soit :
 - 0 euro à l'associé personnes physique,
 - 0 euro à l'associé personne morale.

- Au poste « Report à nouveau » : 53 418.88 euros

Ce qui aurait pour effet de positionner, après affectation, le compte « Report à nouveau », à un solde positif de 73 418.88 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Année	Dividende	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40%	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40%
31/12/2019	21 656.55€	20 573.72€	1 082.83€
31/12/2018	59 191.85€	56 191.85€	2 957.46€
31/12/2017	29 898.70€	28 403.76€	1 494.94€

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 0 euros de dépenses non déductibles fiscalement, ainsi que les impôts dus en raison desdites charges.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous entendrez la lecture de rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Le président a été nommé sans limitation de durée.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Le Président n'a pas reçu de rémunération au cours de l'exercice.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président, pour l'exercice écoulé.

DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions de l'article D441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous la décomposition du solde au titre des deux derniers exercices des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients par date d'échéance :

Solde dettes fournisseurs	Non échues	Echues & dues à:				
		A 30 jours	A 60 jours	A 90 jours	A 120 jours	> à 150 jours
Solde de dettes fournisseurs au 31.12.2020 : **1 841€**	**1 841€**	0€	€	0€	0€	0€
Solde de dettes fournisseurs au 31.12.2019 : **1 292.97€**	**1 292.97€**	0€	€	0€	0€	0€

Solde dettes clients	Non échues	Echues & dues à:				
		A 30 jours	A 60 jours	A 90 jours	A 120 jours	> à 150 jours
Solde de dettes clients au 31.12.2020 : **133 354.27€**	19 366.92€	37 935.08€	31 070.89€	5 400.00€	€	39 580.66€
Solde de dettes clients au 31.12.2019 : **103 696.36€**	37 443.57€	16 745.27€	25 720.66 €	4 080.00€	480.00€	19 226.86€

Le Président
GLS CONSEIL
Représentée par Monsieur Sébastien RABEAU

AXYBAT

Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000 euros
Siège social : Buropolis N°3- 1240 route des Dolines
Les Bouillides
0560 VALBONNE
535 133 672 R.C.S. GRASSE

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.
Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus à l'article 21 des statuts.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 :

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 482 544 euros contre 420 638 euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 61 906 euros une variation de + 15%.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 488 206 euros contre 425 789 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 62 417 euros , une variation de + 15%.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 419 744 euros contre 369 771 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 49 973 euros, une variation de +14%.

Le résultat d'exploitation ressort à 68 462 euros contre 56 018 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +22%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 168 010 euros contre 143 126 euros au titre de l'année précédent, soit une variation de + 17%.
Le montant des charges sociales s'élève à 69 803 contre 59 945 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +16%.
L'effectif salarié moyen s'élève à 2.5 contre 2.2 au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euro (0 euro au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 68 462 euros contre 56 018 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +22%.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 1 560 euros (- 4 064 euros au titre de l'exercice précédent) et de l'impôt sur les bénéfices qui s'élève à 16 603 euros (10 297 euros au titre de l'exercice précédent) le résultat de

l'exercice se solde par un bénéfice 53 419 euros contre 41 657 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +28%.

Le solde du bilan au 31/12/2020, s'élève à 262 934 euros contre 200 030 euros au titre de l'exercice clos au 31/12/2019, soit une variation de +31%.

EVENEMENTS SIGNIFICATIF DE L'EXERCICE

Il convient de souligner que la poursuite de la crise sanitaire lié au COVID-19 entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi. En effet, le prolongement de cette crise sanitaire du COVID-19 impactera notre chiffre d'affaires sur l'année 2021.

Une partie de notre activité soit 21% émane du client la REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR SUD et la crise sanitaire laisse présager un décalage des élections régionales (prévu au printemps 2021- décalé en été probablement) et par conséquent les votes budgétaires sur les travaux des lycées seront d'autant décalés. De plus, la tempête ALEX ayant fortement endommagé l'arrière-pays, un montant de travaux alloué aux lycées a été attribué à la reconstruction des routes de ce dernier. Le décalage est estimé à 6 mois, soit un début de production possible courant juillet 2021/aout 2021 pour ce client.

Néanmoins, Le carnet de commande est bien rempli et il est encourageant pour l'année à suivre.

A ce jour, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous souhaiterions continuer à améliorer notre résultat, notre carnet de commande est fourni.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur.
Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.
Toutes précisions et justifications figurent en annexe.
Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53 418.88 euros (Cinquante-trois mille quatre cent dix-huit euros et quatre-vingt-huit centimes) de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau : 20 000.00 euros
- Résultat de l'exercice : 53 418.88 euros

AFFECTATION DU RESULTAT

- Au titre de dividendes : 0 euro, soit :
 - ➢ 0 euro à l'associé personnes physique,
 - ➢ 0 euro à l'associé personne morale.

- Au poste « Report à nouveau » : 53 418.88 euros

Ce qui aurait pour effet de positionner, après affectation, le compte « Report à nouveau », à un solde positif de 73 418.88 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Année	Dividende	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40%	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40%
31/12/2019	21 656.55€	20 573.72€	1 082.83€
31/12/2018	59 191.85€	56 191.85€	2 957.46€
31/12/2017	29 898.70€	28 403.76€	1 494.94€

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 0 euros de dépenses non déductibles fiscalement, ainsi que les impôts dus en raison desdites charges.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous entendrez la lecture de rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Le président a été nommé sans limitation de durée.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Le Président n'a pas reçu de rémunération au cours de l'exercice.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président, pour l'exercice écoulé.

DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions de l'article D441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous la décomposition du solde au titre des deux derniers exercices des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients par date d'échéance :

Solde dettes fournisseurs	Non échues	Echues & dues à:				
		A 30 jours	A 60 jours	A 90 jours	A 120 jours	> à 150 jours
Solde de dettes fournisseurs au 31.12.2020 : **1 841€**	**1 841€**	0€	€	0€	0€	0€
Solde de dettes fournisseurs au 31.12.2019 : **1 292.97€**	**1 292.97€**	0€	€	0€	0€	0€

Solde dettes clients	Non échues	Echues & dues à:				
		A 30 jours	A 60 jours	A 90 jours	A 120 jours	> à 150 jours
Solde de dettes clients au 31.12.2020 : **133 354.27€**	19 366.92€	37 935.08€	31 070.89€	5 400.00€	€	39 580.66€
Solde de dettes clients au 31.12.2019 : **103 696.36€**	37 443.57€	16 745.27€	25 720.66 €	4 080.00€	480.00€	19 226.86€

Le Président
GLS CONSEIL
Représentée par Monsieur Sébastien RABEAU

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 066	5 005	61		61	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 974	6 136	5 837	5 697	140	2.46
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 027		3 027	2 977	50	1.70
	TOTAL II	**20 067**	**11 141**	**8 926**	**8 674**	**252**	**2.90**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	782		782		782	
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	193 667		193 667	145 654	48 013	32.96
	Autres créances	9 434		9 434	12 075	-2 641	-21.88
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	34 767		34 767	17 232	17 536	101.76
	Charges constatées d'avance (3)	15 358		15 358	16 395	-1 037	-6.32
	TOTAL III	**254 009**		**254 009**	**191 356**	**62 653**	**32.74**
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	**274 076**	**11 141**	**262 934**	**200 030**	**62 904**	**31.45**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 3 027
(3) Dont à plus d'un an 39 580

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ARRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000)	15 000	15 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	1 500	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	20 000		20 000	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	53 419	41 657	11 762	28.24
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	89 919	58 157	31 762	54.62
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	13 573	12 000	1 573	13.11
	Provisions pour charges				
	TOTAL III	13 573	12 000	1 573	13.11
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 870	5 627	10 243	182.02
	Dettes fiscales et sociales	92 627	58 337	34 291	58.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		1 143	-1 143	-100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	50 945	64 766	-13 821	-21.34
	TOTAL IV	159 442	129 873	29 569	22.77
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	262 934	200 030	62 904	31.45
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	159 442	129 873		

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	482 544		482 544	420 638	61 906	14.72
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**482 544**		**482 544**	**420 638**	**61 906**	**14.72**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 645	5 144	501	9.74
Autres produits			17	6	10	166.08
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**488 206**	**425 789**	**62 417**	**14.66**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			171 533	156 032	15 501	9.93
Impôts, taxes et versements assimilés			6 283	3 834	2 449	63.88
Salaires et traitements			168 010	143 126	24 883	17.39
Charges sociales			69 803	59 945	9 858	16.44
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 438	828	1 610	194.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			1 573	6 000	-4 427	-73.78
Autres charges			105	6	99	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**419 744**	**369 771**	**49 973**	**13.51**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**68 462**	**56 018**	**12 444**	**22.22**
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 * Euros	Ecart N / N-1 * %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	68 462	56 018	12 444	22.22
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 560		1 560	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	1 560		1 560	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 064	-4 064	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII		4 064	-4 064	-100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 560	-4 064	5 624	138.38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 603	10 297	6 306	61.24
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	489 766	425 789	63 977	15.03
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	436 347	384 132	52 215	13.59
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	53 419	41 657	11 762	28.24

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
FERRERO AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Dérogations	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Créances immobilisées	9
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 262 934.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 482 544.41 Euros et dégageant un bénéfice de 53 418.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits caractéristiques de l'exercice à signaler sont les suivants :

Les activités ont été affectées par la COVID-19 au cours de l'année 2020.
La société a adapté son organisation et ses modes de travail et a pris les mesures suivantes :

- mise en place du chômage partiel.

Sur l'exercice 2020 la société a bénéficié des indemnités d'activité partielle pour 9 248€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis selon les normes comptables définies par le plan comptable général approuvé par l'arrêté du 28 décembre 2016 en conformité avec le règlement ANC nø2016-07 du 4 novembre 2016.

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dérogations

Aucune dérogation aux principes ci-dessus n'est à signaler.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Aucune information complémentaire en vue de donner une image fidèle des comptes annuels n'est à signaler.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 744		124
Installations générales agencements aménagements divers	1 817		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 148		2 515
TOTAL	23 965		2 515
Prêts, autres immobilisations financières	2 977		50
TOTAL	2 977		50
TOTAL GENERAL	33 686		2 690

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 802	5 066	5 066
Installations générales agencements aménagements divers			1 817	1 817
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 506	10 157	10 157
TOTAL		14 506	11 974	11 974
Prêts, autres immobilisations financières			3 027	3 027
TOTAL			3 027	3 027
TOTAL GENERAL		16 308	20 067	20 067

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 744	63	1 802	5 005
Installations générales agencements aménagements divers	483	182		665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 784	2 193	14 506	5 471
TOTAL	18 268	2 375	14 506	6 136
TOTAL GENERAL	25 012	2 438	16 308	11 141

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	63				
Instal.générales agenc.aménag.divers	182				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 193				
TOTAL	2 375				
TOTAL GENERAL	2 438				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	12 000	1 573			13 573
TOTAL	12 000	1 573			13 573
TOTAL GENERAL	12 000	1 573			13 573
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 573			

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 027	3 027	
Autres créances clients	193 667	154 087	39 580
Taxe sur la valeur ajoutée	2 357	2 357	
Groupe et associés	1 000	1 000	
Débiteurs divers	6 077	6 077	
Charges constatées d'avance	15 358	15 358	
TOTAL	221 487	181 907	39 580

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 870	15 870		
Personnel et comptes rattachés	22 339	22 339		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 501	17 501		
Impôts sur les bénéfices	6 306	6 306		
Taxe sur la valeur ajoutée	41 716	41 716		
Autres impôts taxes et assimilés	4 765	4 765		
Produits constatés d'avance	50 945	50 945		
TOTAL	159 442	159 442		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
LOGICIEL	Linéaire	1 an
AAI	Linéaire	10 ans
MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQU	Linéaire	3 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	60 313
Total	60 313

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 030
Dettes fiscales et sociales	34 664
Total	48 694

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 358
Total	15 358
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	50 945
Total	50 945

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ferrua Ribes
Audit

Rapport du Commissaire aux comptes

SAS AXYBAT

1240 route des Dollines
Buropolis Les Bouillides
06560 VALBONNE

• **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2020

1198, Avenue du Dr Maurice Donat ▪ Natura 3 ▪ 06250 MOUGINS ▪ **Tél. : 04 93 65 25 60** ▪
23, Ruelle Sainte Catherine ▪ CS 40 004 ▪ 06048 NICE CEDEX 01 ▪ **Tél. : 04 93 96 17 87** ▪ cabinet @ferrua-ribes.com ▪ **www.ferrua-ribes.com**

SARL au capital de 40 000 € N° Siret : 803 488 527 00018 - TVA intracommunautaire N° FR 73 803 488 527 - Code APE : 6920Z
Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes. Ressort de la cour d'Appel d'Aix-en-Provence et de Bastia.

Ferrua Ribes
Audit

AXYBAT
Société par actions simplifiée
Au capital de 15 000 €uros
Siège social :
1240 route des Dollines
Buropolis Les Bouillides
06560 VALBONNE - SOPHIA ANTIPOLIS

535 133 672 RCS GRASSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AXYBAT** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

198, Avenue du Dr Maurice Donat ■ Natura 3 ■ 06250 MOUGINS ■ **Tél. : 04 93 65 25 60** ■
23, Ruelle Sainte Catherine ■ CS 40 004 ■ 06048 NICE CEDEX 01 ■ **Tél. : 04 93 96 17 87** ■ cabinet @ferrua-ribes.com ■ **www.ferrua-ribes.com**

SARL au capital de 40 000 € N° Siret : 803 488 527 00018 - TVA intracommunautaire N° FR 73 803 488 527 - Code APE : 6920Z
Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes. Ressort de la cour d'Appel d'Aix-en-Provence et de Bastia.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des organes visées à l'article 823-16 du code de commerce relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

ca

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 12 mai 2021

Le commissaire aux comptes
FERRUA RIBES AUDIT

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Christophe RIBES

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 066	5 005	61		61	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 974	6 136	5 837	5 697	140	2.46
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 027		3 027	2 977	50	1.70
	TOTAL II	**20 067**	**11 141**	**8 926**	**8 674**	**252**	**2.90**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	782		782		782	
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	193 667		193 667	145 654	48 013	32.96
	Autres créances	9 434		9 434	12 075	-2 641	-21.88
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	34 767		34 767	17 232	17 536	101.76
	Charges constatées d'avance (3)	15 358		15 358	16 395	-1 037	-6.32
	TOTAL III	**254 009**		**254 009**	**191 356**	**62 653**	**32.74**
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	**274 076**	**11 141**	**262 934**	**200 030**	**62 904**	**31.45**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 3 027
(3) Dont à plus d'un an 39 580

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SERRUA-RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000)	15 000	15 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	1 500	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	20 000		20 000	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	53 419	41 657	11 762	28.24
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	89 919	58 157	31 762	54.62
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	13 573	12 000	1 573	13.11
	Provisions pour charges				
	TOTAL III	13 573	12 000	1 573	13.11
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 870	5 627	10 243	182.02
	Dettes fiscales et sociales	92 627	58 337	34 291	58.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		1 143	-1 143	-100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	50 945	64 766	-13 821	-21.34
	TOTAL IV	159 442	129 873	29 569	22.77
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	262 934	200 030	62 904	31.45
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	159 442	129 873		

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	482 544		482 544	420 638	61 906	14.72
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**482 544**		**482 544**	**420 638**	**61 906**	**14.72**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 645	5 144	501	9.74
Autres produits			17	6	10	166.08
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**488 206**	**425 789**	**62 417**	**14.66**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			171 533	156 032	15 501	9.93
Impôts, taxes et versements assimilés			6 283	3 834	2 449	63.88
Salaires et traitements			168 010	143 126	24 883	17.39
Charges sociales			69 803	59 945	9 858	16.44
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 438	828	1 610	194.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			1 573	6 000	-4 427	-73.78
Autres charges			105	6	99	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**419 744**	**369 771**	**49 973**	**13.51**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**68 462**	**56 018**	**12 444**	**22.22**
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 * Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	68 462	56 018	12 444	22.22
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 560		1 560	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	1 560		1 560	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 064	-4 064	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII		4 064	-4 064	-100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 560	-4 064	5 624	138.38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 603	10 297	6 306	61.24
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	489 766	425 789	63 977	15.03
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	436 347	384 132	52 215	13.59
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	53 419	41 657	11 762	28.24

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

FERRERO & RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Dérogations	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Créances immobilisées	9
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 262 934.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 482 544.41 Euros et dégageant un bénéfice de 53 418.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits caractéristiques de l'exercice à signaler sont les suivants :

Les activités ont été affectées par la COVID-19 au cours de l'année 2020.
La société a adapté son organisation et ses modes de travail et a pris les mesures suivantes :

- mise en place du chômage partiel.

Sur l'exercice 2020 la société a bénéficié des indemnités d'activité partielle pour 9 248€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis selon les normes comptables définies par le plan comptable général approuvé par l'arrêté du 28 décembre 2016 en conformité avec le règlement ANC nø2016-07 du 4 novembre 2016.

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dérogations

Aucune dérogation aux principes ci-dessus n'est à signaler.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Aucune information complémentaire en vue de donner une image fidèle des comptes annuels n'est à signaler.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 744		124
Installations générales agencements aménagements divers	1 817		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 148		2 515
TOTAL	23 965		2 515
Prêts, autres immobilisations financières	2 977		50
TOTAL	2 977		50
TOTAL GENERAL	33 686		2 690

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 802	5 066	5 066
Installations générales agencements aménagements divers			1 817	1 817
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 506	10 157	10 157
TOTAL		14 506	11 974	11 974
Prêts, autres immobilisations financières			3 027	3 027
TOTAL			3 027	3 027
TOTAL GENERAL		16 308	20 067	20 067

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 744	63	1 802	5 005
Installations générales agencements aménagements divers	483	182		665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 784	2 193	14 506	5 471
TOTAL	18 268	2 375	14 506	6 136
TOTAL GENERAL	25 012	2 438	16 308	11 141

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	63				
Instal.générales agenc.aménag.divers	182				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 193				
TOTAL	2 375				
TOTAL GENERAL	2 438				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	12 000	1 573			13 573
TOTAL	12 000	1 573			13 573
TOTAL GENERAL	12 000	1 573			13 573
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 573			

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 027	3 027	
Autres créances clients	193 667	154 087	39 580
Taxe sur la valeur ajoutée	2 357	2 357	
Groupe et associés	1 000	1 000	
Débiteurs divers	6 077	6 077	
Charges constatées d'avance	15 358	15 358	
TOTAL	221 487	181 907	39 580

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 870	15 870		
Personnel et comptes rattachés	22 339	22 339		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 501	17 501		
Impôts sur les bénéfices	6 306	6 306		
Taxe sur la valeur ajoutée	41 716	41 716		
Autres impôts taxes et assimilés	4 765	4 765		
Produits constatés d'avance	50 945	50 945		
TOTAL	159 442	159 442		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
LOGICIEL	Linéaire	1 an
AAI	Linéaire	10 ans
MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQU	Linéaire	3 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	60 313
Total	60 313

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 030
Dettes fiscales et sociales	34 664
Total	48 694

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 358
Total	15 358
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	50 945
Total	50 945

FERRUA RIBES AUDIT
RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE ET DE BASTIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES